Leroux a fait travailler ses filles pendant les vacances, comme tout un chacun, et alors ?

écrit par Christine Tasin | 21 mars 2017 Fillon a fait travailler sa femme et ses enfants comme il en avait le droit, et alors ?

Macron a fait payer au contribuable les frais de bouche de ses contacts facebook quand il était à Bercy, et alors ?

Alors ?

Alors, où est la précieuse égalité dont ils nous rebattent les oreilles ?

Quand on est ministre, député, Premier Ministre même… on a des revenus plus que corrects, des avantages particuliers qui vous permettent de mettre pas mal d'argent de côté. Qui vous permettent donc, a minima, de faire vivre femme, mari, enfants, chiens et chats.

Le minimum, notamment quand on est de gauche, n'est-ce pas, monsieur Le Roux, quand on se prétend patriote, n'est-ce pas messieurs Fillon et Macron, n'est-ce pas d'utiliser la réserve parlementaire, et surtout les emplois d'assistants parlementaires pour des jeunes méritants qui n'ont rien, qui ne peuvent pas compter sur leurs parents désargentés et sans relations, pour leur mettre le pied à l'étrier?

Quand on est ministre ou député, et qu'on veut faire travailler ses enfants mineurs à classer des enveloppes pour qu'ils gagnent argent de poche et comprennent le prix de l'argent, on a suffisamment de relations pour leur trouver un petit CDD au smic ou au temps partiel, non ? On peut même les faire travailler chez soi, les payer avec ses propres revenus, non ?

Alors, oui, les sommes dont nous entendons parler depuis des mois sont révoltantes, scandaleuses, inacceptables.

55000 euros pour 24 contrats échelonnés sur 7 ans, soit une moyenne de 2291 euros par contrat... Contrat d'une semaine pour les petites semaines, d'un mois pour d'autres... Vous en connaissez beaucoup des gamines de 15 ans sans diplômes, sans qualifications, payées ce prix ?

C'est le retour à avant 1789, les pensions versées aux « Grands » en échange de quelques léchages de chaussures et d'une présence assidue au lever du Roi. Ce sont les avantages indus accordés aux fils et filles de. Fils ou filles de roi, légitimes ou adultérins, fils ou filles de barons ou de marquis, qui n'ont eu, pour bénéficier de rente à vie qu'à se donner le mal de naître. Figaro dénonçait cela il y a plus de deux siècles, les nôtres sont morts pour combattre ces monstruosités et des minables prétendent reprendre le fil interrompu de ces ignominies.

On parle en l'occurrence de Fillon, de Le Roux… Mais n'oublions surtout pas Macron et ses 120000 euros de frais de bouche, n'oublions surtout pas Macron et ses 3 millions d'euros envolés, n'oublions surtout pas Macron qui prétend régner sans être élu et remettre en vigueur les chasses à courre pour lui et ses amis.

Tous pourris.

Vivement la prochaine nuit du 4 août.